



Histoire de la profession d'infirmière et de sa reconnaissance !

" Ni nonnes, ni bonnes, ni connes ! " scandaient-elles dans la rue entre 1988 et 1991...
Qu'en est-il aujourd'hui ?



Les salaires ?

Le SMIC se rapproche à grand pas des 1472 € de notre début de carrière...

Les conditions de travail ?

Quelque soit notre secteur d'exercice, nous nous accordons tous à dire qu'elles se dégradent !

La reconnaissance des études... + de 4700h reconnues BAC +2...

Aujourd'hui, la coupe est pleine.

Une attaque sans précédent de notre filière professionnelle laisse penser que nous n'avons pas touché le fond, que nous n'avons pas assez plié. Faudrait-il encore plus se courber et se taire ?

Juillet 2008 : une tentative ministérielle visant à déréglementer la profession en touchant à **notre décret d'actes** sans réelle concertation avec les professionnels.

Septembre 2008 : Une baisse programmée du nombre d'heures des études en IFSI passant ainsi de 4600h à 4200h ce qui nous place sous la barre de l'équivalence européenne (Directive de 2005).

Octobre 2008 : Un rapport des inspections générales (IGAS et IGAENR) dévalorisant au plus haut point notre profession. « Les petites infirmières ne sont pas capables de faire des recherches, elles n'ont pas la capacité à prendre des responsabilités de cadres, elles n'appréhendent pas la logique globale dans laquelle elles s'insèrent... elles doivent prendre du recul par rapport à leur pratique ». « Le LMD pour les infirmiers signifierait une Licence au rabais ». Une totale remise en cause et un dénigrement de la formation cadre dispensée actuellement.

Une Licence professionnelle fermant la porte à la recherche en science infirmière et aux perspectives qu'elle ouvrait.

La science infirmière serait légitime en dehors de l'hexagone tandis que l'infirmière française devrait se limiter à être une exécutante !

Le retour de la VAE infirmière, préconisé par ce rapport, remet en cause notre formation initiale et la valeur de notre DE !

Une grande réforme de l'hôpital est annoncée ! Elle est déclinée dans le projet de Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) qui prône la création du nouveau métier d'« éducateur en santé » alors que l'éducation en santé fait partie intégrante de notre profession !

Dans un contexte économique morose, les pouvoirs publics vont tenter de faire passer leur réforme.

Nous ne pouvons cautionner cela.

Nous invitons toute la filière infirmière à se connecter sur notre site :

www.coordination-nationale-infirmiere.org

Vous pourrez y consulter le rapport des inspections générales ainsi que l'évolution de ce dossier

Informez-vous, coordonnez-vous !

Plus que jamais la Coordination Nationale Infirmière revendique la reconnaissance !

Faites suivre ce tract à vos collègues
et si une action collective est décidée, réagissez avec nous !

Notre profession est en danger !!

